



CONCEPT SENIOR+

Concept en faveur des personnes âgées

Juin 2024



Commune de Courtepin
Gemeinde Courtepin

Réalisé par la commission pour les aînés
de Courtepin :

« Commission Horizon »



TABLE DE MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
MESSAGE DE LA COMMISSION HORIZON	4
1. SITUATION INITIALE	5
2. OBJECTIFS	5
3. DOMAINES THÉMATIQUES ET MESURES	5
3.1. COMMUNICATION (INFORMATIONS ET VISIBILITÉ)	5
3.2. SÉCURITÉ	6
3.3. MOBILITÉ	7
3.4. HABITAT ET INFRASTRUCTURE	8
3.5. SANTÉ	11
3.6. BIEN-ÊTRE SOCIAL	13
4. MESURES SPÉCIFIQUES À LA COMMUNE	16
4. EXPLICATIONS ET LÉGENDE	16
4.1. COMMUNICATION	17
4.2. SÉCURITÉ	18
4.3. MOBILITÉ	19
4.4. HABITAT ET INFRASTRUCTURE	21
4.5. SANTÉ	24
4.6. BIEN-ÊTRE SOCIAL	26
5. CONCLUSION	28
SOURCES	29
TABLE DES ILLUSTRATIONS	29

L'enquête "Senior+" a montré que les seniors du district du lac sont majoritairement satisfaits de leurs conditions de vie.. La majorité des personnes interrogées ont indiqué, par exemple, qu'elles se déplaçaient à pied en toute sécurité dans la rue, qu'elles se sentaient en sécurité dans les espaces publics, qu'elles pouvaient se rendre dans des bâtiments et des lieux publics sans obstacles et qu'elles vivaient dans un environnement agréable pour les activités de loisirs.

3



MESSAGE DE LA COMMISSION HORIZON

La mise en place d'un concept Senior+ découle de la Loi sur les seniors (LSen) et la politique cantonale dans ce domaine. Ce concept fait suite au sondage effectué auprès de toute la population âgée de 55 ans et plus dans le district du Lac.

La commune de Courtepin dispose depuis de nombreuses années d'une commission des seniors, la commission Horizon. Bien des thèmes relevés dans le sondage sont déjà connus et traités par cette commission. Néanmoins, plusieurs thèmes importants tel que les logements adaptés, la proximité médicale, la sécurité ou les transports peuvent encore évoluer.

C'est dans cet esprit que ce concept a été élaboré par la commune et la commission Horizon et qui va servir de guide pour le développement futur des services et offres proposés aux aînés.

Nous espérons vous y trouverez certains thèmes que vous aviez mentionné lors du sondage et éventuellement aussi des réponses à vos questions. C'est cependant très volontiers que vous pouvez nous faire part de vos remarques et/ou questions à l'adresse de l'administration communale de Courtepin (adm@courtepin.ch).

Commission Horizon

Mario Wüthrich, Conseiller communal en charge du dicastère

Fiorina Brulhart, Présidente de la commission Horizon



1. SITUATION INITIALE

Ce catalogue de mesures du concept de la commune de Courtepin se fonde sur le concept Senior+ du canton, respectivement du district du lac, sur le résultat du sondage effectué auprès des personnes âgées habitant la commune ainsi que sur le travail effectué par le groupe de travail du Réseau Santé Lac.

2. OBJECTIFS

L'objectif du concept Senior+ est la création et la mise en œuvre d'une réelle politique communale pour les seniors. Le concept présente les différentes mesures déjà appliquées par la commune de Courtepin.

Il permet d'avoir des outils et des pistes de réflexion, afin de mettre en place une politique de la vieillesse. Il permet aussi d'avoir un rassemblement des données collectées, ces données ont été analysées et les besoins des personnes âgées ont été pris en compte.

3. DOMAINES THÉMATIQUES ET MESURES

3.1. COMMUNICATION (informations et visibilité)

Une brochure (libretto) contenant diverses activités spécifiques, telles que culture, jeux et activités gourmandes, est transmise 2 fois par an aux seniors de la commune par courrier postal. Les informations sur les services proposés sont centralisées par l'administration communale et visible sur son site internet. Le bulletin communal peut aussi contenir certaines informations utiles, il est distribué à chaque ménage de la commune.

Ces deux documents papier comprennent des informations essentielles, il est conseillé de les conserver afin de pouvoir les feuilleter en cas de questions ou de problèmes.



L'administration communale se tient à disposition pour aider chaque senior pour toutes questions ou demandes complémentaires.



Vers le site web du Réseau Santé Lac



3.2. SÉCURITÉ

Il est essentiel d'adapter partiellement l'hiver l'éclairage public notamment le soir et le matin pour éviter de marcher sur des chemins peu ou pas éclairés, tout en étant cohérent avec les directives cantonales en vigueur.

Il est important de sensibiliser les seniors et leur entourage sur les dangers qu'ils pourraient rencontrer à la maison. L'association SPITEX peut aider et accompagner dans certaines démarches, comme les montres connectées d'urgence.

Les numéros d'appels d'urgence doivent être mis à disposition de chaque senior et visible très rapidement dans différents endroits de son logement.

Vers la brochure "Un logement pour des besoins qui évoluent: Comment adapter ou choisir un logement conforme à mes besoins?"

Direction de la santé et des affaires sociales - Fribourg





3.3. MOBILITÉ

Le réseau des cheminements piétons de Courtepin est bien adapté et illuminé, y compris avec l'utilisation de déambulateurs. Toutefois, la commune prévoit d'assainir plusieurs trottoirs non conformes à ce jour afin d'accroître la sécurité de tous les citoyen·ne·s.

Un concept parking sur l'ensemble du territoire communal est en cours d'étude, celui-ci prévoit l'intégration de places pour personnes à mobilité réduite.

Le sondage a également permis de relever que les personnes âgées n'ont pas suffisamment de possibilités pour se déplacer lorsqu'elles ne sont pas capables de le faire par elles-mêmes, même si ce n'est que provisoire. La politique communale est sensible à ce thème d'autant plus que les prestations de l'association Passe-Partout a très peu de capacité d'augmenter significativement les créneaux sur le réseau communal de Courtepin.

Dans cette optique, la commune a mandaté la commission Horizon pour établir, puis tenir à jour, une liste de personnes bénévoles pouvant assurer le transport des aînés. Leur but est de conduire les seniors à leurs différents rendez-vous médicaux et/ou d'aide pour les achats à domicile. Dans la mesure du possible, chaque village comprendra une ou deux personnes disponibles. Sur la base des frais coûtants et en fonction du nombre de kilomètres, ce service est défrayé par le bénéficiaire directement auprès de la personne qui effectue le déplacement.

La liste des noms des conductrices et conducteurs est publiée dans le libretto distribué aux seniors.

Les bancs publics sont aussi une aide précieuse pour les personnes âgées dans leur déplacement et pour leur rencontre sociale. Le service de l'édilité a la charge de répertorier et d'entretenir tous les bancs publics de la commune, comprenant chaque village ainsi que l'état de chacun. Le but étant d'aménager la commune de bancs publics en suffisance. Cette analyse est en cours.



Vers l'initiative nationale Suisse "être et rester mobile".



3.4. HABITAT ET INFRASTRUCTURE

Questions essentielles pour relever la situation actuelle

- Est-ce que dans notre commune, les bâtiments publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ?
- Y a-t-il des zones considérées comme dangereuses pour les seniors (risque de chutes avéré, etc.) ?
- Y a-t-il suffisamment de logements pour les personnes âgées dans notre communauté ?

3.4.1. IDÉES CONCRÈTES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Favoriser la construction de logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes âgées à mobilité réduite : les appartements standards ne sont pas adaptés aux besoins des seniors. Des appartements adaptés permettent aux seniors de rester dans leur logement et de retarder leur entrée dans un EMS aussi longtemps que possible, voire la supprimer. Les seniors peuvent mener



leur quotidien de manière aussi indépendante qu'ils le souhaitent. Le prix du loyer doit également être accessible et compatible avec les prestations complémentaires.

Favoriser la construction de logements abordables pour les personnes âgées : cela rejoint l'idée précédente. Le prix du logement est un critère important et il doit rester à l'esprit lors de l'élaboration de logements pour les personnes âgées.

Mettre en place une aide à la recherche de logements adaptés : cette mesure permettrait aux seniors d'être assistés dans leurs recherches de logement et d'être soutenus dans les différentes démarches administratives.

Encourager le maintien à domicile : cette mesure est pensée sous un aspect global, mais il était essentiel de l'expliquer. Le maintien à domicile permet aux seniors de rester dans leur environnement habituel. Les seniors nécessitant des soins peuvent demander à les recevoir à leur domicile. Pour cela, il faudra que les services compétents soient suffisamment à disposition.

Visite à domicile du médecin, de thérapeutes, et livraison de médicaments à domicile : en complément aux soins à domicile quotidiens, la possibilité de recevoir un médecin, des thérapeutes et des médicaments à domicile doit être soutenue.

Aider au développement de services permettant le maintien à domicile comme les services de nettoyage, des soins, des commissions : Comme cela a été discuté précédemment, la santé prend une place importante dans le quotidien d'une personne âgée. Les autres aspects du maintien à domicile doivent également être réfléchis afin de permettre un soutien adéquat aux seniors pouvant rester à leur domicile.

Promouvoir le foyer de jour : il existe des solutions pour des seniors souhaitant pour une raison quelconque être pris en charge par le foyer de jour pour la journée. Cette solution alternative doit être promue.



Favoriser l'accès des espaces extérieurs ou intérieurs aux personnes à mobilité réduite : garantir aux personnes âgées l'accès à différents espaces permet de s'assurer qu'ils ne seront pas exclus de leur environnement.

Encourager une coordination entre les services de repas à domicile afin qu'il y ait une possibilité de recevoir un repas à domicile chaque jour de l'année : il semble exister quelques rares jours où les personnes n'ont pas accès à ces services. Une coordination permettrait de remédier à ce problème et garantirait l'accès à des repas à domicile tous les jours de l'année.



Vers le site web du GNS - foyer de jour le Platanes à Jeuss.





3.5. SANTÉ

Questions essentielles pour relever la situation actuelle

- Est-ce que les offres liées à la santé sont connues des seniors ?
- Est-ce que dans notre commune les soins nécessaires et souhaités existent-ils?
- Dans notre commune, existe-il des cours de prévention pour les seniors ?
- Est-ce que des mesures sont mises en œuvre pour soutenir les aidants?

3.5.1. IDÉES CONCRÈTES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Promouvoir et soutenir la création de centres médicaux dans le district du lac : le district du Lac a besoin de la présence de plus de médecins, la demande ne pouvant être couverte. Les centres médicaux permettent l'installation de nouveaux médecins dans la région, cela permet de créer des synergies entre les différents praticiens, et cela permet aux seniors d'avoir un lieu de référence pour leurs besoins médicaux, s'ils en ont.

Accessibilité à des services médicaux le week-end et la nuit : En cas d'urgence, la création d'un service de proximité atteignable le week-end et la nuit est un plus pour les seniors de notre région.

Soutenir la création d'un service d'urgence à l'hôpital 24h/24 : Cette mesure rejoint la mesure précédente. La population du canton vient d'accepter un contre-projet en votation du 9 juin 2024.

Expansion de Spitex et développement des soins palliatifs : Les communes soutiennent et encouragent le développement de l'aide et des soins à domicile, des services spéciaux comme la psychiatrie, les soins des plaies, les soins palliatifs, les recommandations nutritionnelles et la coordination afin de fournir



les meilleurs soins possibles à la population. Elles s'engagent pour des soins en réseau avec les différentes organisations, pour la collaboration et la formation du personnel soignant.

Les communes connaissent l'évolution démographique de la population vieillissante, connaissent la planification sanitaire des soins de longue durée du canton (2021-2025) et constatent la demande croissante dans le domaine de la prise en charge des personnes ne pouvant plus rester à domicile sans accompagnement. Les ressources financières sont mises à disposition par les communes. En cas d'augmentation des effectifs, l'octroi de soins et la qualité des soins peuvent être garanties.

Proposer des cours de prévention sur des sujets comme la nutrition, l'alcool, le tabac, la chute, la solitude ou la violence et inviter des intervenants experts de ces sujets : cette mesure se veut une aide sur des préoccupations actuelles. Les sujets se doivent de refléter des problématiques en lien avec le quotidien des seniors et de leur apporter des informations utiles ainsi que de leur proposer des solutions.

Expansion du service de psychiatrie de Spitex ou encourager l'établissement de psychiatres dans le district du lac : les maladies psychiques existent, les problématiques liées à celles-ci sont présentes dans l'activité des soignants qui rencontrent des seniors. L'accessibilité à un psychiatre peut être une aide nécessaire dans certains cas.

Soutien aux proches aidants : de nombreux services existent dans la région, mais il ne faut pas oublier qu'une part non négligeable des seniors sont aidés par leurs proches. Soutenir ces proches en les informant des solutions existantes et en les accompagnant pour faciliter leur quotidien est essentiel.



Vers le site web et les prestations de la Spitex See/Lac



2 Image voiture Spitex

3.6. BIEN-ÊTRE SOCIAL

Questions essentielles pour relever la situation actuelle

- ☐ La commune dispose-t-elle de prestations sociales favorisant le maintien à domicile des seniors ?
- ☐ Les seniors sont-ils intégrés dans notre communauté et ont-ils des contacts sociaux ?
- ☐ La commune peut-elle compter sur des bénévoles dans le domaine de l'accompagnement social ?

3.6.1. IDÉES CONCRÈTES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Organiser des visites à domicile : les seniors constituent une population particulièrement vulnérable à l'isolement. Afin qu'ils gardent des liens sociaux, les visites à domicile sont un élément important qui sont proposées par des associations. Il sera utile que les seniors ou les proches soient au courant de l'existence de ces services.



Organiser des séances d'information pour les personnes en âge de retraite : cette mesure permettrait de transmettre aux seniors toutes les informations essentielles pour cette nouvelle période de leur vie. Elle permet également aux seniors de se rencontrer, de se connaître et de partager un moment. Cela peut créer des nouveaux liens.

Encourager l'établissement de magasins de village : un magasin de proximité permet aux seniors de continuer à avoir des liens avec l'extérieur de façon quasi quotidienne, le senior peut être autonome, aller chercher son journal, faire ses commissions et discuter avec les vendeurs lors de ces contacts.

Soutenir l'expansion et la coordination de magasins en ligne régionaux permettant la livraison à domicile (de boîtes de conserve, de produits frais, de produits de boulangerie, de boissons) : cela rejoint la mesure précédente, cela permet aux seniors de garder une vie sociale, de continuer à vivre comme ils ont toujours vécu et d'avoir accès aux produits qu'ils ont l'habitude de consommer.

Encourager la création de magasins mobiles (camions-magasins passant de village en village) : ces magasins mobiles permettraient aux seniors d'avoir des produits différents près de chez eux lorsqu'ils ne peuvent pas se déplacer en voiture pour avoir accès à ces produits.

Création d'une liste de bénévoles pour soutenir les personnes âgées dans le besoin pour des tâches comme l'élimination des déchets ou la conduite à des rendez-vous médicaux : il est recommandé de rechercher des personnes qui souhaitent s'investir pour soutenir les seniors de la région et, en cas de besoin, susceptibles d'être contactés afin de soutenir les seniors dans certaines tâches.

Offrir des places de bénévolat aux seniors : il est important de donner aux seniors eux-mêmes la possibilité de s'engager dans le bénévolat et de tenir une liste des bénévoles souhaitant s'engager.



Création d'événements réunissant des personnes âgées : créer des événements où les seniors peuvent se réunir, discuter de leur vie, se faire de nouveaux amis semble important à leur épanouissement.

Proposer des excursions adaptées aux personnes âgées : les activités que l'on mène en vacances ou les excursions peuvent ne pas être adaptés à certains seniors. Proposer des excursions en tenant compte des besoins spécifiques des seniors serait une façon de leur permettre de continuer à profiter d'activités à extérieur.



Vers le site web de Pro Senectute - culture et rencontre





4. MESURES SPÉCIFIQUES À LA COMMUNE

Le document de base a été conçu comme un document de travail pour les communes du district du Lac. C'est pourquoi tous les domaines thématiques sont présentés ci-dessous sous forme de tableau. Il a été complété par la commune pour l'élaboration du concept en vue de mesures spécifiques.

La responsabilité de la mise en œuvre de ces mesures a été attribuée à différentes institutions. Pour les communes, il faut savoir que de nombreuses mesures sont déjà couvertes par le RSL ou le canton.

La commune de Courtepin a complété ce document par des offres supplémentaires.

EXPLICATIONS ET LÉGENDE

Délimitation temporelle	- Mettre l'année actuelle où - ff: délimitation en continu
Statut	- P1: réflexion / planification - P2: en réalisation - P3: mis en œuvre
Priorité	- A: priorité haute - B: priorité moyenne - C: priorité bas
Institutions responsables	- RSL: Réseau santé lac - FRI: État de Fribourg - COM: Communes



4.1. COMMUNICATION

Mesure	Institution responsable	Prio	Délimitation temporelle	Statut	Personne responsable	Explications du projet
Promouvoir la visibilité du RSL	RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Mise à disposition centralisée des informations nécessaires pour le bien-être des seniors	FRI, RSL, COM	A	2024	P2	Commune	Site internet de la commune : visibilité et à compléter en permanence avec les informations utiles
Mise en place d'un conseil des seniors	COM	A	En continu	P3	Commune	Courtepin est doté d'une commission pour les seniors
Prévoir une brochure imprimée des différents services disponibles dans le district	RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Établir un guichet à disposition de seniors pour différents services conseils	RSL, COM	A	2024	P2	Commune	Pas de guichet spécifique à mettre en place à la commune, juste améliorer la visibilité du guichet virtuel
Informations utiles	COM	A	En continu	P3	Horizon	Toutes les informations utiles sont mentionnées dans le bulletin biannuel reçu par les seniors



4.2. SÉCURITÉ

Mesure	Institution responsable	Prio	Délimitation temporelle	Statut	Personne responsable	Explications du projet
Augmenter la sécurité des endroits utilisés dangereux (gare, trottoirs, chemins)	COM	C	En réflexion	P1	Commune	Ce thème est en cours de discussion au sein de la commune
Adapter l'éclairage public (plus en soirée/hiver) en moins la nuit/été	COM	B	2026 -> fin de législature	P1-P2	Commune	Ce thème est en cours de discussion au sein de la commune
Brochures d'informations pour adapter/renforcer la sécurité chez soi	FRI	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Comment appeler les secours	RSL, COM	A	2024	P2	Horizon	La brochure distribuée aux seniors (libretto) pourrait être complétée avec les numéros d'urgences (144, etc..)



4.3. MOBILITÉ

Mesure	Institution responsable	Prio	Délimitation temporelle	Statut	Personne responsable	Explications du projet
Offres des transports publics ou privés	RSL, COM	B	2026 -> fin de législature	P1-P2	Horizon	Transports test effectués par des bénévoles en cours de mise en place par la commission
Étudier des lignes de bus de proximité pour achats, médecins, etc.	COM	C	2026 -> fin de législature	P1	Horizon	Etude pour relier les villages de la commune par un transport (minibus)
Élargir les prestations Passe-Partout	RSL, COM	B	2026 -> fin de législature	P1	Commune	A éclaircir la possibilité d'élargir l'offre, prise de contact avec le président de Passe-Partout
Proposer un service de recycling et déchetteries et d'aide pour les achats à domicile	COM	A	2024	P1	Commune	L'élargissement de l'offre pour l'ouverture de la déchetterie de Courtepin est à l'étude avec éventuellement une matinée d'ouverture par semaine
Créer un réseau de bénévoles	COM	A	2024	P2	Horizon	Une liste est en cours d'établissement avec de jeunes retraités prêts à donner de leur temps (bénévolat avec un dédommagement de 70cts/km) au



						sein de chaque village. Dès que la liste est connue, voir avec eux s'ils sont d'accord de la mettre à disposition, via le prochain libretto
Adapter les cheminements pour piétons avec déambulateurs	FRI, COM	C	En continu	P3	Commune	Le réseau des cheminements piétons est relativement déjà bien adapté et illuminé
Places de parc pour seniors	COM	C	2026 -> fin de législature	P1	Commune	Une étude concernant le parking est en cours d'établissement concernant l'ensemble de la commune incluant des places pour personnes à mobilité réduite - mais pas de places de parcs spécifiquement pour seniors
Prévoir des bancs publics dans le périmètre des villages	COM	A	2026 -> fin de législature	P1-P2	Commune	Le banc à disposition devant l'église est très prisé - l'édilité va répertorier tous les bancs publics sur l'ensemble de la commune.



4.4. HABITAT ET INFRASTRUCTURE

Mesure	Institution responsable	Prio	Délimitation temporelle	Statut	Personne responsable	Explications du projet
Favoriser la construction de logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes âgées à mobilité réduite	COM	A	2026 -> fin de législature	P2	Commune	Une question de base au sein du Conseil communal avec une stratégie claire pour le domaine des appartements adaptés doit être faite - un besoin réel a été mis en évidence à la suite du sondage. Des appartements avec des prix abordables - préparer un dossier de présentation pour le CC - le Conseil général a refusé le projet d'un bâtiment multigénérationnel, décembre 2023.
Mettre en place une aide à la recherche de logements adaptés	RSL, COM	B	2026 -> fin de législature	P1	Commune	En cas d'engagement de la commune dans un tel soutien, elle mettra un lien via son site internet.
Encourager le maintien à domicile	RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune



Visite à domicile du médecin, de thérapeutes, et livraison de médicaments à domicile	FRI, RSL	-	-	-	-	La commission a distribué des cartes pour le service "medhome" aux aînés.
Aider au développement de services permettant le maintien à domicile comme les services de nettoyage, des soins, des commissions	RSL	B	2026 -> fin de législature	P1	Commune	En cas d'engagement de la commune dans un tel soutien, elle mettra un lien via son site internet
Promouvoir le foyer de jour	RSL	-	-	-	-	Le RSL se charge de ce thème en collaboration avec la commune
Favoriser l'accès des espaces extérieurs ou intérieurs et des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite	COM	A	En continu	P2	Commune	La commune fournit un effort continu et une attention permanente au sujet de ce thème
Encourager une coordination entre les services de repas à domicile afin qu'il y ait la possibilité de recevoir un	RSL, COM	B	En continu	P3	Commune	Ce service fonctionne déjà sur la commune, la priorité est à ce jour au niveau du réseau santé du Lac



repas à domicile chaque jour de l'année						
--	--	--	--	--	--	--



4.5. SANTÉ

Mesure	Institution responsable	Prio	Délimitation temporelle	Statut	Personne responsable	Explications du projet
Promouvoir et soutenir la création de centres médicaux dans le district du lac	RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Accessibilité à des services médicaux le week-end et la nuit	FRI	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Soutenir la création d'un service d'urgence à l'hôpital 24h/24 :	FRI	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Expansion de Spitex & développement des soins palliatifs	RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Proposer des cours de prévention sur des sujets comme la nutrition, l'alcool, le tabac, la chute, la solitude ou la violence, et inviter des	RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune



intervenants experts de ces sujets						
Expansion du service de psychiatrie de Spitex ou encourager l'établissement de psychiatres dans le district du lac	FRI, RSL	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Soutien aux proches aidants	FRI	-	-	-	-	En collaboration avec la commune
Activation des aînés	COM	B	2026 -> fin de législature	P2	Horizon	Un sondage oral a été fait auprès des aînés, lors des sorties organisées par la commission, pour la mise en place d'un groupe pour faire de petites marches ensemble, mais les adapter à tous les âges. Horizon ne participerait pas à cette organisation.

Remarque générale : le thème de la santé ainsi que ses solutions sont en priorité sous la responsabilité du canton et des services médicaux. Toutefois, la commune collabore étroitement pour une meilleure visibilité et communication auprès de ces habitant·e·s.



4.6. BIEN-ÊTRE SOCIAL

Mesure	Institution responsable	Prio	Délimitation temporelle	Statut	Personne responsable	Explications du projet
Organiser des visites à domicile	RSL, COM	A	-	P3	Horizon	La commission a déjà mis sur pied ce service depuis quelques années. Il existe aussi un groupe de dames (sans lien avec la commune) qui effectuent des visites et ce, dans les deux langues (français/allemand). Très bonne collaboration entre les deux entités
Organiser des séances d'informations pour les personnes en âge de retraite	RSL	A	2024	P2	Horizon	La mise en place d'une séance annuelle pour les 64+ (déjà mentionné sous communication) pour expliquer les offres à leur attention (sorties, café-informatique, passe-partout, etc...). Éventuellement avec l'intervention des sociétés locale ou autres qui pourraient se présenter, suivi d'un petit apéritif pour échanger.



Encourager l'établissement de magasins de village	COM	C	-	-	-	Courtepin possède déjà des magasins en suffisance, de plus, un service de livraisons à domicile est actif sur le territoire communal pour les villages comme Pensier
Création d'une liste de bénévoles pour soutenir les personnes âgées dans le besoin pour des tâches comme l'élimination des déchets ou la conduite à des rendez-vous médicaux	COM	B	2026 -> fin de législature	P2	Horizon	Le thème de la déchetterie a déjà été abordé sous le point de la mobilité. La liste de bénévoles est en cours d'établissement. Lors de la sortie d'été 2023, il a été demandé l'intérêt de personnes à effectuer du bénévolat, notamment pour les transports.
Création d'événements réunissant des personnes âgées	COM	B	En continu	P3	Horizon	C'est la raison principale de la commission Horizon, de nouvelles sorties ou d'autre événements sont toujours au cœur des discussions.
Proposer des excursions adaptées aux personnes âgées	RSL, COM	A	En continu	P2	Horizon	Les visites ou sorties organisées par la commission sont toujours adaptées aux seniors



5. CONCLUSION

Dans ce concept, l'objectif était de créer un catalogue de mesures par thèmes afin de permettre à la commune de Courtepin de créer sa politique pour les seniors.

Ce concept permettra de développer d'autres mesures que celles proposées mais peuvent également reprendre les mesures proposées, ceci sera l'étape suivante.

La commune de Courtepin tient à remercier la commission Horizon pour sa confiance et se tient à disposition pour toute question.



SOURCES

- État de Fribourg. Politique relative aux seniors.
<https://www.fr.ch/dsas/sps/sommaire/politique-relative-aux-seniors/>
- Service de la statistique SStat. Annuaire statistique du canton de Fribourg. <https://www.fr.ch/sites/default/files/2021-04/Annuaire%20statistique%20du%20canton%20de%20Fribourg%20-%20Edition%202021.pdf>
- Réseau santé du lac RSL. Prestations. <https://www.rsl-gns.ch/Home/PrekX/?lang=fr>
- État de Fribourg. Direction de la santé et des affaires sociales DSAS. Un logement pour des besoins qui évoluent.
<https://www.fr.ch/sites/default/files/2021-11/senior%2B--un-logement-pour-des-besoins-qui-evoluent-version-pour-imprimer.pdf#:~:text=L'ouvrage%20de%20l'architecte,aux%20personnes%20%C3%A0%20mobilit%C3%A9%20r%C3%A9duite.&text=On%20se%20demande%20comment%20on,activit%C3%A9s%20et%20ses%20liens%20sociaux.>
- Spitex See/Lac. Prestations. <https://www.spitex-see-lac.ch/Home/PN9Rt/?lang=fr>
- Pro Senectute. Culture et rencontre.
<https://vs.prosenectute.ch/fr/activites/culture-et-rencontre.html>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- 1 Graphique de l'enquête Senior+ | Source: RSL
- 2 Graphique de l'enquête Senior+ | Source: RSL
- 3 Wordcloud des réponses prélevés dans l'enquête Senior+ | Source: RSL
- 4 Pyramide des âges en 1900 et 2020 | Source: OFS
- 5 Pyramide des âges du canton de Fribourg1, en 2019 et 2045 | Source: OFS
- 6 Image voiture Spitex | Source: Spitex See - Lac